ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 315 rue Rochebiave, entre les rues Francis et Banks.

Albert Gourgeit vs Mme Vve George Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 75 186—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse Mme Veuve George Taylor dans et à un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rochebiave, Dolhonde, (autrefois Dorgenois), Palmyre et Banks, lequel dit îlet est numéroté 578. Ledit lot est désigné par le numéro 34, et mesurant vingt huit pieds, sept pouces de face à la rue Rochebiave sur une profondeur de cent soixante dix sept pieds, huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. H et O. B. Livaudais, avocats pour le plaignant.

28 jan—28—fév 3 10 17 24 — mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District

Portant le No municipal 1765 rue Peydras entre les rues Claiborne et Clara.

Ann Thurman vs Richard J Thurman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 75 165—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, rome et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Peydras, Claiborne et Peydras, dit et désigné sous le No 20 de l'îlet No 430. Le dit lot No vingt mesurant trente pieds, huit pouces de face à la rue Peydras sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. S Parkerson, avocat pour la plaignante.

28 jan—28—fév 3 10 17 24—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE PAR LE SHERIF

—D'UN—

Grand Assortiment de Meubles de Bureau de Valeur

Et installations, Etc., Incluant Type-Writer, Réchaud, Lampes Electriques, Evantails, Etc.,

Coin de la Rue Camp et de l'Allée Commerciale.

Wm R Taylor vs Horace M Goddard Advertising Agency.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 75 294—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 février 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 20 février 1905, à 10:30 heures A. M., de la ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, Nos 54 55, 56 et 57 Bâtisses Taylor, coin de la rue Camp et de la Place Commerciale.

Les contenus et installations, etc., des dites lieux consistant en un grand lot de meubles de bureau, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un Typewriter, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

L. L. Labatt & Bernard Titche avocats pour le plaignant.

8 fév—8 9 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de Valeur du Troisième District.

Portant le No municipal 1234 rue Annette entre les rues Marais et St Claude.

Pfople's Homestead Association vs Joseph N. Hollingsheat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75 281—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annette, Morales, maintenant Marais, St Bernard et Bons Enfants, maintenant St Claude, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de quarante neuf pieds de la rue Morales, maintenant Marais, et Annette et mesurant dix sept pieds de face à la rue Annette sur soixante pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour l'aplaignante.

10 fév—10 17 24—mars 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 1537 rue Sixième, entre les rues St Charles et Prytanée.

Mary F. King, femme de Charles L. Gunn vs Theodora Duval, veuve de W. W Sumner, tutrice naturelle, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 66 778.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville le JEUDI, 16 février 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 218 borné par les rues St Charles, Sixième, Prytanée et Convery, lesdits lots sont désignés par les Nos 13, 14 et 15 sur un plan dressé par F. Moulhausen, voyer, daté le 23 décembre 1844 et déposé en le bureau de D J Pearce, alors notaire en cette ville, lesquels trois lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Sixième sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Chas S. Bice, avocat pour la plaignante.

14 jan—14 20 27—fév 3 10 16

Trente-Troisième Etat Annuel de la

COMPAGNIE D'ASSURANCES TEUTONIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1904:

Primes reçues—	
Sur risques de feu	$910,220 40
Sur risques de mer	10,862 34
Sur risques de rivière	13 756 37
	$934,939 11
A déduire—	
Pertes de feu payées	$381,290 76
Pertes de mer payées	927 00
Pertes de rivière payées	3,580 85
Primes réassurées	129,500 57
Réassurances	121,991 28
Commissions	135,988 42
Dépenses générales de agence — moins l'intérêt et profits et pertes	45 967 12
Taxes et licences	8,373 62
	$837,680 32
Pertes non ajustées et non payées	56,738 20- $893,358 52
Profits	$41,580 59
ACTIF.	
$250 000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans	275,000 00
$50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis 1925	48,500 00
$100 000 bons d'Etat de la Louisiane	106 000 00
$20,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	46,600 00
$20,000 bons de levée Pontchartrain 50 ans	25,200 00
100 actions de la Canal Bank and Trust Company	20 800 00
20 actions de la Banque Nationale Germania	5,200 00
50 actions de la Teutonia Bank and Trust Company	6 000 00
15 actions de la Provident Bank & Trust Company	2,325 00
30 actions de la Hibernia Bank and Trust Company	15 450 00
150 actions du Illinois Central Railroad Co	23,550 00
Propriétés foncières—bâtisses du bureau	40 000 00
Primes en cours de collection	87 429 34
Comptant en banques	88 928 05—$907,773 39
PASSIF.	
Fonds-capital	$250,000 00
Surplus	86,915 55
Réservé pour primes non expirées	400 924 21
Réservé pour réassurances	3,900 00
Dividendes non payés	13,000 00
Pertes non payées et non ajustées	55 738 20—$907 773 39

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

Nouvelle Orléans, 16 janvier 1905.

ALBERT P. NOLL, Président.
FRANK LANGBEHN, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi ce 16me jour de janvier A. D. 1905.

JNO. LEGIER, Jr., Notaire Public.

19 jan—1m—jeu dim

Vingt-Deuxième Etat Annuel —DE LA— Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS.

Primes reçues:	
Risques d'incendie	$210 304 68
Risques de rivière	2,534 33
Risques de mer	1,486 34
	$214,625 35
Ajouté: Primes non finies de 1903	102 930 46
	$317,455 81
Moins Primes non échues de 1904	100,016 86
	$217 438 95
A déduire—	
Primes de fonds remises	$25,666 04
Réassurances de feu	20,837 39
Réassurances de rivière	60 36
Réassurances de mer	101 89
	46,185 68
Primes net	$171,253 27
Intérêts et escomptes et profits et pertes	14,588 56
Revenu net	$185,841 83
Déduire—	
Pertes payées sur—	
Risques d'incendie	$104,526 19
Risques de rivière	437 70
Risques de mer	
	$104,963 89
Moins réservé pour pertes des années précédentes	11,346 60
	$93,577 29
A mettre pertes non ajustées et non payées le 31 déc. 1904	8,711 50
	$102 289 79
Commissions	$34,090 42
Fire Patrol et Association des Underwriters	1,194 89
Taxes assurances et réparations sur propriétés foncières	894 00
Dépenses générales, bureau et agences, annonces, souscriptions charitables, etc.	21,803 72
Taxes et licences	5,857 19
	165,829 81
Profit net	$20 012 22
Dividendes, juillet 1904	$8 000 00
Dividendes janvier 1905	8 000 00
Balance à surplus (maintenant $99 368 74)	4,012 22
	$20 012 22

ACTIF

Comptant en banques et au bureau	$18,509 74
$215 000 bons constitutionnels de la Ville de la Nouvelle-Orléans à 108½	233 275 00
$75 000 bons de l'Etat de la Louisiane à 104	78,000 00
$25 000 bons de levée Lafourche District à 110	27,500 00
Une action du Stock Exchange	75 00
Primes en cours de perception	24,342 59
Meubles et installations	1,000 00
Propriété foncière, bâtisse de bureau	35,000 00
	$417,702 33

PASSIF

Fonds-Capital	$200,000 00
Réservé pour risques non terminées	100 016 86
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	8,711 50
Réservé pour comptes non payés pour décembre 1904	801 22
Réservé pour dividendes non payés des années précédentes	804 00
Réservé pour dividendes non payés pour janvier 1905	8 000 00
Surplus déc. 31 1904	99 368 74
	$417,702 33

Le tableau ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi à la Nouvelle Orléans ce 12me jour de janvier 1905.

CHAS. J. TREARD,
Notaire Public.

13 jan—1m—mer dim

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Grands Lots 64 par 215

AVEC RESIDENCE A DEUX ETAGES,

3425 RUE CHIPPEWA,

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

A un ilet des Stuyvesant Docks

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A—No 74.994.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido. MERCREDI le 15 mars 1905, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en pleine Cour le 2 février 1905 et signé en Cour ouverte le 8 février 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Plaisance, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues De'achaise, Chippewa et Jersey, d'après le plan fait par W. P. T. Thompson voyer, le 27 janvier 1868, déposé comme plan No 13 en l'étude de Robert J. Baard, alors notaire en cette ville, les dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun en mesure américaine 33 pieds de face à la rue Chippewa sur 215 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par le billet de l'acquéreur, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, le billet devant porter 8 Dp0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1905 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication de façon à lier ladite adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Mennier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. J. Méral, Jérome Mennier, avocats.

15 fév—12 19 26—mars 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

50 Actions du Fonds Capital de la N. O. Gas Light Co.

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

No 74.994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—JEUDI, le 23 février 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 2 février 1905, et signé en Cour ouverte le 8 février 1905, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

50 Actions du Fonds Capital de la NEW ORLEANS GAS LIGHT Co.

Termes et conditions—Très positivement comptant à l'adjudication.

E. J. Méral, Jérome Mennier avocats.

12 fév—12 16 21 23

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De L'Elégante Résidence

ET TERRAINS SPACIEUX,

No 2113 rue Prytanée,

Entre les rues Jackson et Joséphine

Une aussi bonne localité que l'on puisse désirer.

Succession d'Edward Ivy.

No 60,519. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 16 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er février 1905 et signé le 7 février 1905, par l'Honorable John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante résidence en brique à deux étages, No 2113 rue Prytanée dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Jackson et Joséphine, et la venue St-Charles, retirée de la banquette, sous une jolie barrière en fer, et contenant grande galerie, vaste vestibule, grand salon, salle à manger, cuisine, buanderie, lavabo, office et autres agréments au rez-de-chaussée, galeries sur le devant et le côté, vestibule, sept chambres à coucher, chambre à bain, lavabo, cabinet pour le linge, au premier étage. Les chambres sont grandes, avec ornements élevés, bien ventilées et bien sûrs, d'un bout à l'autre, avec manteaux de cheminée en marbre dans les chambres principales. Les terrains sont tracés en jardin et pelouse avec un superbe palmier sur le devant. Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Jackson, St Charles et Joséphine, quatrième district de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan fait par C. A. Hedden, ingénieur civil, le 13 juin 1848, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 23 juin 1848, chaque lot mesurant trente et un (31) pieds onze (11") pouces et cinq (5"') lignes de face à la rue Prytanée sur cent dix sept (117) pieds onze (11") pouces et six (6"') lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. C'est une confortable résidence avec tous les agréments modernes dans une excellente localité.

La propriété est en bon état, et est désirable de toute façon et de tous les points de vue. Le voisinage ne peut être surpassé. Les cabinets et les installations de gaz, à l'exception de la lumière du vestibule au rez-de-chaussée, sont retirés lors de la vente. Des cartes d'entrée seront fournies tous les jours de 2 à 5 heures p. m. les dimanches exceptés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets de l'acquéreur spécialement garantie par hypothèque et lien de vendeur portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Parkerson avocat

12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Lurges.

Mme Julia Lindenschmidt vs Charles F. Lurges.

No 72,726—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Lne., Division D.

Considérant que A. C. Wuerpel a produit dûe preuve devant la cour qu'il a été nommé agent résident de la "Lincoln Trust Company" du Missouri, le curateur de la succession et tuteur de la personne de Charles F. Lurges, que ledit Charles F. Lurges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane, et que ledit tuteur désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Lurges.

Maintenant, en conséquence avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir celle ou ceux qu'elles peuvent en avoir dans les trente jours de la date de la première annonce de cela pourquoi la demande dudit tuteur ne serait pas accordé.

Par ordre de la cour.

T. CONNELL, Greffier.

4 fév—4 7 14 21 28—mars 7 8

Succession de Millard Fillmore Mithoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,400—Division A—Attendu que William Hyman Mithoff a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Millard Fillmore Mithoff, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Horace M. Roberts, avocat.

11 fév—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur sur la rue Valence.

Entre les rues Baronne et Carondelet (rue sur l'arrière étant la rue Cadiz)

Julius Manger vs Peter W. Mohan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,762—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 février 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valence, Baronne, Cadiz et Carondelet, désigné par le No 15, sur un plan du dit îlet annexé à un acte passé pardevant William L. Poole, notaire, le 15 mars 1882, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds à la rue Valence par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

14 jan—14 20 27 —fév 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif du contenu et installations, etc., de la pharmacie de détail connue comme "Wright's Pharmacy",

1701 rue Prytanée coin de la rue Euterpe.

Aussi livres de prescription, comptes ouverts, bail et droit d'occupation.

Mme Sue Wright, Veuve, etc., vs Anthony Grants, curateur, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 74,802—En vertu d'un ordre de vente daté 7 février 1905, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, le 25 février 1905, à 10:30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Au rez-de-chaussée et dans la chambre du fond au premier au-dessus du laboratoire du local No 1701 rue Prytanée, coin de la rue Euterpe.

I. Le contenu de la pharmacie en ceci, consistant en produits chimiques, médecines patentées, papeterie, parfumerie, extraits, articles de toilette etc de variétés divers, etc., d'après l'inventaire. Un lot de livres de prescriptions de valeur.

II. Une fontaine de soda et installations, 2 Cash Registers, 1 lot de comptoire, 1 coffre-fort en fer et un lot de meubles etc., contenu dans ladite pharmacie, d'après l'inventaire.

III. Un lot de comptes courants dus à la défunte maison de commerce de Wright & Grants.

IV. Le terme non expiré du bail du rez de chaussée et chambre au fond au premier étage au dessus du laboratoire des lieux No 1701 rue Prytanée, à l'encoignure de la rue Euterpe occupés comme une pharmacie, ledit bail fait par Joseph T. Balter, avec Mme Vve Sue C. Wright et Léon Grants par son administrateur "pro tempore" Anthony Grants, le 15 octobre 1904 et s'étendant au 15 octobre 1905 à un loyer mensuel de $50.

V. Et dans le cas ou le dit bail ne serait pas rendu alors le droit d'occuper ledit rez de chaussée No 1701 rue Prytanée à l'encoignure de la rue Euterpe et une chambre dans le fond au premier étage à dessus du laboratoire de la date de l'adjudication au 15 octobre 1905.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. W. Cooper avocat pour la plaignante.

14 fév—14 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grande Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant les Nos Municipaux 2536 et 2538 Rue du Canal, entre les Rues Dorgenois et Rochebiave

Daniel J. Devlin vs Thomas J. Carey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75 136—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 580, borné par les rues Canal, Cleveland, Dorgenois et Rochebiave désignés par les lots Nos Dix et Onze, mesurant chacun vingt sept pieds et huit pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLoughlin avocat pour le plaignant.

27 jan—27 fév 3 10 17 24

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - -

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port c...

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - -

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

...an | $1.50 - - 6 mois | $1...

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.